

SEANCE DU 12 JUILLET 2016

Étaient présents : tous les conseillers municipaux (arrivée de Mme JEANNEAU en cours de séance).

2016-51 CANALISATIONS EAUX PLUVIALES : RÉFECTION RUE DU VIEUX PRESBYTERE

La récolte des déchets se réorganise en un seul point à la salle socioculturelle, engendrant plus de passages, notamment de poids lourds.

Par précaution, avant la réfection de la voirie, un diagnostic filmé des canalisations eaux pluviales rue du Vieux Presbytère a été réalisé par l'entreprise JAN (devis de base de 322,80€ T.T.C.). Les canalisations étant abimées, les travaux de réfection seront réalisés par l'entreprise CHAPRON (8 931.60 € T.T.C.). (Un seul devis a été demandé pour n'avoir qu'un seul intervenant (voir séance du 15 mars 2016) ainsi pas d'essais de plaques et une économie pour la commune). Du fait de cette dépense non prévue, l'aire de pique-nique sera réalisée ultérieurement.

2016-52 ACCUEIL DE LOISIRS ; CONVENTION DE PRESTATIONS ADMINISTRATIVES ET DE RESTAURATION

Répartition des différentes tâches administratives et de restauration réalisées par les agents de la commune pour l'Accueil de Loisirs sans Hébergement organisé en juillet sur le site de Le Ham, ou sur autre site.

Convention tâches administratives

Facturation à raison de 20 € par enfant différent inscrit à l'A.L.S.H.

Convention restauration

Application d'un tarif ferme et non actualisable à raison de 4 € le repas, toutes charges incluses (enfants et animateurs).

Conventions signées avec la communauté de communes pour 1 an à compter du 1^{er} septembre 2015 au 31 août 2016.

2016-53 VENTE D'HERBE 2016 ET REVERSEMENT A L'ASSOCIATION « BENIN VI BIBI »

Vente d'herbe des parcelles H n°707 (6849 m²), H n° 738 (3 635m²) et H n°805 (727m²) situées dans le bourg au prix de 120 euros à Alain APPERT (article 6574). Reversement à l'association « Bénin Vi Bibi» au titre de 2016 - M. et Mme DROZ, initiateurs du projet vont effectuer une nouvelle présentation du Bénin pendant les heures de T.A.P. (sur 2 séances).

Arrivé de Mme Jeannine JEANNEAU.

2016-54 CONSEIL D'ECOLE : COMPTE-RENDU- DIVERS

Conseil d'école le 14 juin 2016. Mmes RIAUDEL et TEMPLÉ (école de Le Ham) sont remplacées par Florent THIBAUT (CP et Ce1) et Pauline VÉRAQUIN (Ce2, Cm1 et Cm2) à compter de la rentrée 2016. Effectifs à la rentrée : très petite section : 2 à la rentrée, + 7 ensuite ; Petite section : 3 ; Moyenne section : 12 ; Grande section : 5 ; 8 CP, 3 Ce1, 8 Ce2, 8 Cm1 et 7 Cm2.

Un bilan de l'année écoulée est dressé par M. Sébastien RAGOT

Concernant les agents communaux :

Mme Valérie BLANC effectuera, en plus de la cantine et du ménage des classes, l'animation des T.A.P. (Temps d'activités Périscolaires) Les produits locaux seront privilégiés dans la préparation des repas.

Il est envisagé de passer le temps de travail de l'agent contractuel (Mme Denise RONCIN)

chargée du ménage, de l'accueil périscolaires, de l'organisation, T.A.P. et cantine pour aider Mme BLANC) à 25 heures hebdomadaires pour faire face à l'accroissement temporaire de l'activité.

2016-55 TROP-PERCU ORANGE

Contrats avec ORANGE revus, trop perçu en faveur de la commune de 51.36€ et 46.80€.

2016-56 PROPOSITION D'AVANCEMENT DE GRADE AGENT D'ENTRETIEN

Création d'un poste d'adjoint technique territorial de 1^{ère} classe à compter du 17 août 2016 à raison de 35 heures hebdomadaires (Valérie BLANC)

2016-57 DEMATERIALISATION : CONVENTION D'ADHÉSION AU LIBRICIEL IPARAPHEUR.

Adhésion au principe de la signature électronique (libriciel Iparapheur) via le centre de gestion moyennant une contribution financière de 0.050€ par habitant et par an. L'envoi des délibérations par voie électronique est incluse dans le tarif, ce qui permettrait de supprimer l'actuel abonnement « Ixbus ». Partenariat également avec la trésorerie.

Convention d'une durée de 3 ans à compter du 1^{er} janvier 2016.

AFFAIRES DIVERSES

Plan Local d'Urbanisme intercommunal valant S.C.O.T.

Il est rappelé que le P.L.U.I valant S.C.O.T. Est de compétence intercommunale (le conseil municipal n'est dans ce cadre qu'une instance consultative et ne peut donner qu'un avis), le but est d'utiliser les logements vacants avant de créer de nouvelles zones et de rendre du terrain à l'agriculture. A noter que les projections sont prévues pour 15 ans. Au total, 100 hectares constructibles devront être totalisés sur le territoire, à savoir sur les 26 communes. Le travail des commissions est restitué au conseil municipal, sachant qu'il s'agit d'une phase de réflexion et que d'autres réunions sont prévues pour continuer de faire évoluer le projet.

Presbytère : le logement est libre.

Eclairage parking nord salle socioculturelle et point d'apport volontaire

Il est prévu l'éclairage du parking nord et du pignon de la salle socioculturelle. Par ailleurs, la présence du nouveau point de collecte sur le parking nord de la salle socioculturelle nécessitera un éclairage supplémentaire.

Cimetière : l'enlèvement des monuments est prévu à compter du 25 juillet 2016. Les plaques et objet divers seront conservés quelques temps. La commission cimetière est invitée à se réunir en amont.

Comité des Fêtes : la fête communale du 15 août se prépare. Le conseil municipal est sollicité pour aider dans diverses tâches.

Déplacement éventuel du défibrillateur de la salle socioculturelle: afin de le rendre plus accessible, un devis a été demandé, lequel s'élève à 564 € T.T.C. Cette armoire extérieure doit être obligatoirement chauffée.

Carré militaire

Le devis (entreprise LEPINAY) s'élève à 2 548.80€ T.T.C et a été transmis à l'association « Le Souvenir Français ». Le dossier suit donc son cours.